



## RUPTURE D'ÉNERGIE – ÉLECTRICITÉ ET/OU GAZ

Les coupures d'électricité et/ou de gaz sont normalement de courte durée et limitées dans leur étendue géographique. Une bonne connaissance des comportements à adopter ainsi que des mesures décidées par les autorités et acteurs concernés facilitent la gestion d'une telle crise. L'objectif des actions des autorités luxembourgeoises est d'informer, de sensibiliser et de préparer la population à une telle éventualité.

Chaque citoyen favorise l'efficacité de la mise en œuvre des mesures prévues par le plan :

- en **prenant connaissance** du plan ;
- en **facilitant les actions** des autorités ;
- en **respectant les instructions** des autorités ;
- et en **assumant sa responsabilité citoyenne**.

### Comportements à adopter

Écouter la radio (piles, manivelle, voiture) afin de prendre connaissance des recommandations des autorités.

Garder un interrupteur en position allumée afin de savoir quand le courant est rétabli.

Prendre des nouvelles des proches et des voisins vulnérables.

### À L'AVANCE (notamment dans le cadre de la procédure de délestage planifié)

- débrancher les **réfrigérateurs** et **congélateurs** dans le cas où la panne prévue est supérieure à 8 heures afin d'éviter une surcharge électrique lorsque le courant sera remis ;
- charger le **GSM**, même si les réseaux de téléphonie tant mobile que fixe peuvent subir des perturbations ;
- garder à portée de main **un kit d'urgence** : radio à piles, lampe torche et bougies, médicaments... ;
- prévoir de la **nourriture** froide et des thermos d'eau chaude ;
- prévenir les **proches** et les **voisins** plus vulnérables et les inviter à prendre les mêmes précautions ;

### PENDANT

- utiliser de préférence des **lampes torches** plutôt que des bougies ;
- pour l'usage des **bougies**
  - les poser sur des supports appropriés et incombustibles/ignifuges/ininflammables tels que les chandeliers ou les bougeoirs ;
  - les garder hors de portée des enfants ;
  - ne jamais les laisser sans surveillance ;
  - les éteindre avant de quitter une pièce et avant d'aller se coucher ;
- pour l'usage de **chauffage** au bois, au charbon, au gaz ou au pétrole, garder une aération de la pièce afin d'éviter une asphyxie au monoxyde de carbone ;
- éviter l'ouverture inutile des **frigorifiques** et des **congélateurs** (en gardant ses portes fermées, le congélateur plein peut garder la nourriture congelée de 24h à 36h) ;
- éviter les **appels téléphonique** inutiles, sauf en cas d'absolue nécessité ;
- fermer les **portes** et les **fenêtres** et tirer les rideaux afin de conserver la chaleur dans l'habitation / la température intérieure ;
- si l'**approvisionnement en eau fonctionne**, faire des provisions d'eau et la rationner ;
- **ne jamais utiliser à l'intérieur des habitations** des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles qui s'utilisent à l'extérieur ou pour le camping (barbecue au charbon de bois ou au propane, les chaufferettes des camping ou les poêles au propane) car ils produisent du monoxyde de carbone, gaz inodore et incolore pouvant causer des problèmes de santé voire la mort ;



- équiper la maison de détecteurs de monoxyde de carbone fonctionnant avec des piles ;
- limiter les **déplacements à l'extérieur**, notamment en voiture puisque les feux de signalisation risquent de ne pas fonctionner ;
- afin d'éviter d'éventuels **dégâts de surtension lors du rallumage**, il est préférable de
  - débrancher tous les appareils électriques électroménagers plus sensibles tels que les télévisions, les ordinateurs, les micro-ondes, les lecteurs DVD, les réfrigérateurs et les congélateurs ;
  - régler sur le minimum le thermostat de la chaudière;

## APRÈS LA RUPTURE D'ÉNERGIE

- afin d'éviter une surcharge, **laisser le temps au système électrique de se stabiliser** ;
  - enclencher en premier lieu l'interrupteur principal ;
  - monter le ou les thermostats du système de chauffage ;
  - ne pas allumer les appareils électriques en même temps ;
  - commencer par ceux les plus indispensables tels que les frigos, les congélateurs ;
  - et attendre 10 à 15 minutes avant de rebrancher les autres appareils ;
- avant de rétablir le courant, s'assurer que le chauffe-eau est rempli ;
- ouvrir l'entrée d'eau et les robinets pour laisser s'échapper l'air ;
  - fermer les robinets au niveau inférieur de l'habitation afin de permettre à l'air de s'échapper par les robinets du haut ;
- ne pas ouvrir soi-même le gaz et en cas de doute, appeler un spécialiste.

## Sécurité des ALIMENTS

En cas de rupture d'énergie électrique, il est indispensable de limiter au maximum l'ouverture des portes du réfrigérateur et du congélateur afin de maintenir le froid aussi longtemps que possible. En fonction de la durée de la coupure d'électricité, suivre les indications suivantes :

- si la coupure dure **moins de 4 heures** les aliments restent consommables ;
- si la coupure dure **plus de 4 heures** :
  - un congélateur plein conserve la nourriture jusqu'à 36 heures ;
  - un congélateur à moitié plein conserve la nourriture jusqu'à 24 heures ;

En tout cas, **jeter les aliments périssables**

- qui ont été exposés à une température supérieure à 4 C° pendant plus de 2 heures ;
- qui présentent des signes de détérioration (signes de moisissures ou mauvaises odeurs).

**Ne jamais recongeler des aliments décongelés !**

## Sécurité de l'EAU POTABLE

En cas de rupture d'énergie électrique, il est possible que le système de purification des eaux ne fonctionne pas de façon optimale. En effet, de l'électricité est nécessaire afin de produire de l'eau potable et de la pomper ensuite vers les réservoirs et les châteaux d'eau.

L'eau potable, pour la cuisine ou l'hygiène corporelle, peut être de l'eau en bouteille, de l'eau bouillie ou encore traitée.

Ne pas utiliser de l'eau non sûre pour

- l'**hygiène corporelle** ;
- la **vaisselle** ;
- le **lait en poudre pour bébés**.

Vérifier que l'eau en bouteille provient d'une source sûre et en cas de doute, la faire bouillir avant usage. En effet, **faire bouillir de l'eau** pendant une minute est le meilleur moyen afin de tuer les bactéries et parasites.